



Union Nationale des Syndicats Autonomes

SNCF

Monsieur François NOGUÉ

Directeur des Ressources Humaines

2 Place aux Etoiles - CS 70001

93633 LA PLAINE SAINT-DENIS CEDEX

Paris, le 07 avril 2020

Objet : port généralisé des masques et équipements de protection

Réf. : 20200406 n°32

Monsieur le Directeur,

Dans son communiqué du 2 avril, l'Académie nationale de médecine estime que « *le port généralisé d'un masque par la population constituerait une addition logique aux mesures barrières actuellement en vigueur* ». Elle ajoute qu'au regard de la pénurie en vigueur, « *force est de recourir, actuellement et en vue de la sortie du confinement, à l'utilisation d'un masque grand public* ». D'autre part, certaines études scientifiques récentes questionnent aujourd'hui la transmission potentielle du virus par « aérosol », c'est-à-dire en parlant et en respirant, et pas seulement en toussant ou en éternuant...

L'UNSA-Ferroviaire a toujours été consciente que les masques de protection doivent être affectés en priorité aux personnels soignants mais cet argument ne doit pas être utilisé pour refuser la fourniture de cet équipement aux salariés de la SNCF qui ne doivent pas être les oubliés de cette crise sanitaire : l'Entreprise se doit de les protéger et de les équiper convenablement.

Ainsi, dès le début de la pandémie, et au nom des principes de précaution et de protection des agents, l'UNSA-Ferroviaire a exigé que les salariés du Groupe Public Unifié SNCF affectés au maintien du service public ferroviaire soient dotés de masques de protection, en redistribuant les stocks de certains établissements. L'UNSA-Ferroviaire a également exigé et obtenu des commandes supplémentaires et conséquentes de masques, de solutions hydroalcooliques, de lingettes virucides, de lunettes, et de gants à usage unique.

L'UNSA-Ferroviaire a d'ailleurs pour mémoire porté les mêmes exigences en matière de nettoyage des locaux, des voitures de services et des postes de travail.

.../...

UNSA Ferroviaire

56, rue du Faubourg Montmartre • 75009 PARIS

Tél : **01 53 21 81 80** • federation@unsa-ferroviaire.org



.../...

Il est tout à fait anormal que certains salariés ne soient pas encore dotés des fournitures et équipements nécessaires, et soient aujourd'hui contraints de s'équiper par eux-mêmes, de façon évidemment tout à fait aléatoire !

Les agents ne doivent pas exercer leurs missions "la boule au ventre" : leur santé physique et mentale doit être préservée !

La Direction du GPU doit, à présent, prendre toute la mesure de la gravité de la période.

A l'heure où certains avis scientifiques semblent malheureusement confirmer ses alertes, l'UNSA-Ferroviaire exige notamment de l'Entreprise la dotation en masques et équipements de protection pour tous les agents du Groupe Public Unifié SNCF qui travaillent au quotidien pour assurer leurs missions de service public, essentielles à la Nation et, ce, y compris à l'avenir, dans le cadre du "déconfinement" qui sera mis en place par les Pouvoirs Publics.

Dans l'attente de votre réponse, veuillez agréer, Monsieur le Directeur, l'assurance de ma considération la meilleure.



Didier MATHIS
Secrétaire Général